

déclaration à la Chambre à ce sujet, en précisant surtout s'il est en faveur du rapport majoritaire ou du rapport minoritaire?

**L'hon. M. Munro:** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà indiqué, le gouvernement continuera à prendre des mesures constructives pour résoudre ce problème. Dès que nous aurons terminé l'étude du rapport, nous adopterons la ligne de conduite qui s'impose, et nous la ferons connaître à ce moment-là.

**M. Woolliams:** Le ministre a-t-il l'intention de reporter cette affaire après les élections?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

#### LE RAPPORT LE DAIN SUR LE CANNABIS—LE RENVOI AU COMITÉ

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre a-t-il l'intention de renvoyer le rapport pour étude au comité approprié en vue d'un compte rendu à la Chambre?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la procédure ainsi que la décision du gouvernement sur le contenu du rapport, je répète qu'on vient de le recevoir ce matin. Il est trop tôt pour faire une déclaration. Dès qu'on aura examiné le rapport et qu'on en aura discuté, on pourra peut-être donner plus d'explications.

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'on a cultivé du cannabis à la Ferme expérimentale à des fins de recherche et que cette recherche est actuellement en cours, le ministre nous dirait-il s'il entend annoncer une politique avant la fin de ces expériences afin que nous puissions considérer cet aspect de la question en plus de l'autre rapport?

**L'hon. M. Munro:** On a cultivé suffisamment de marijuana à des fins de recherche à la Ferme expérimentale l'an dernier pour qu'il ne soit pas nécessaire de répéter l'opération.

**Une voix:** En reste-t-il?

\* \* \*

#### LA CONSOMMATION

##### LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LE CAS DES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Étant donné qu'entre avril 1971 et avril 1972, le prix des aliments de consommation domestique a augmenté deux fois plus que l'indice général du coût de la vie, le premier ministre suppléant nous dirait-il si le gouvernement prévoit prendre des mesures pour venir en aide aux consommateurs à revenu modeste?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement prend déjà nombre de mesures orientées spécialement vers les familles à

revenu modeste, les vieillards et les handicapés. Le député conviendra, je crois, que ces mesures méritent la priorité absolue.

**Mme MacInnis:** Étant donné que le budget profite à deux catégories de Canadiens seulement, soit les vieillards et les étudiants réguliers, le premier ministre suppléant ferait-il valoir au gouvernement la nécessité de convoquer immédiatement le comité parlementaire mixte des prix pour étudier cette question de la hausse des prix des aliments?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur.

**Mme MacInnis:** Qu'allons-nous dire aux gagne-petit qui désespèrent?

**M. Baldwin:** Dites-leur d'attendre jusqu'au jour des élections.

#### LES BÉNÉFICES DE SAFEWAY ET GEORGE WESTON— DEMANDE D'ENQUÊTE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Vu les bénéfices excessifs que font de nombreuses sociétés de produits alimentaires, comme Safeway et Weston, le premier ministre suppléant peut-il nous dire s'il va faire mener une enquête sur ces bénéfices et dire à ces sociétés de diminuer leurs prix?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Non, monsieur l'Orateur. Le gouvernement n'en a pas l'intention. Les bénéfices de ces sociétés sont soumis à l'impôt en vertu des lois canadiennes approuvées par le Parlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je redonnerai la parole au député dans un instant mais je voudrais que l'on termine au moins la première série de questions.

\* \* \*

#### LES FINANCES

##### L'UTILISATION DU DROIT DE TIRAGE POUR ÉQUILIBRER LA BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LES PAYS—LA POSSIBILITÉ D'EFFECTUER UNE RÉFORME MONÉTAIRE

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, je voulais poser une question à l'honorable ministre des Finances, mais, étant donné son absence, je la poserai au ministre suppléant.

Vu qu'il est question d'effectuer une réforme monétaire internationale par les processus de consultation et de coopération entre les pays, l'honorable ministre dirait-il si le droit de tirage est accepté comme processus prioritaire, comme moyen pour équilibrer la balance des paiements entre les pays?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ces droits de tirage supplémentaires se sont avérés un supplément utile aux liquidités internationales. On continuera à les émettre. Je pense qu'on les met actuellement sur le même pied que l'or.

[Français]

**M. Latulippe:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.